



ASSEMBLEE GENERALE DU 28 OCTOBRE 2023

COMPTE RENDU

Armel Champalaune, président de l'association « Nature et Sentiers » accueille les participants et les remercie de leur présence (28 présents, Béatrice Chotard absente excusée). Le président déclare la séance ouverte à 16h45 et donne l'ordre du jour :

- bilan des activités et des randonnées,
- bilan financier et budget prévisionnel,
- programme et projets 2023-2024
- questions diverses.

1 - BILAN DES ACTIVITÉS

Nous avons enregistré 68 adhésions pour la saison passée. Lors du forum des associations 34 inscriptions ont été enregistrées dont 7 nouveaux adhérents à qui nous souhaitons la bienvenue.

Depuis le mois de septembre 2022, 23 Randonnées ont été organisées les samedis ou dimanche, et une randonnée tous les jeudis et le 3^{ème} vendredi du mois.

Les randonnées du jeudi sont maintenues, à partir de l'an prochain, les randonnées du mois d'octobre auront lieu l'après-midi. les randonnées du 3^{ème} vendredi du mois restent des randonnées détente 7-8 km, le départ se fait toujours sur le parking de la salle du Pré Vert.

Les randonnées du week-end comptent en moyenne 14 participants, celle du jeudi environ 9 participants et celle du vendredi 11 randonneurs.

Les moments de convivialité ont eu lieu cette année, galette des rois et repas de convivialité qui a réuni 42 personnes à la « Table d'Isa » à Irodouër

Durant le week-end de la Pentecôte nous avons reçu les randonneurs de Chartres. Ce fut un moment chaleureux et convivial.

Durant l'année 2022-2023, l'association a entretenu des chemins, mis en place des panneaux indicateurs fournis par la municipalité avec la participation active de Gérard Burel, Jean-Michel et Didier Lechaux et Daniel Badois, Yves Trolez, Jo Vallée. Le circuit de la Draperie a été modifié (il passe désormais derrière la Cuma), ainsi que celui des Néfliers (le retour se fait par l'école privée et le bourg).

Ce bilan moral est validé à l'unanimité.

2 - BUDGET FINANCIER

Corinne Legrand, trésorière-adjointe de l'association, expose le bilan financier pour la période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Dépenses :

- Achats : 250.55€
- Assurances : 313.31€
- Services extérieurs et gestion courante : 2 427.83€

Pour un montant total de 2991.69€

Recettes :

- Cotisations des adhérents et participation occasionnelles : 1 128,00€
- Subvention municipale : 464,00€
- Produits exceptionnels et transferts de charge : 1 146,05€
- Intérêts du livret A : 112,21€
- Résultats de l'exercice (perte) -141,43€

Pour un montant total de 2 850,26 €

Le budget de l'année 2022-2023 fait apparaître un déficit de 141,43€

Le bilan financier et l'affectation du résultat de l'année 2022-2023 sont approuvés à l'unanimité.

3 -PRÉSENTATION DES PROJETS ET PROGRAMME

La Rotte des Gobions n'aura pas lieu cette année, faute de bénévoles.

Dans le cadre du téléthon, le 09 décembre 2023, deux randonnées sur Romillé, seront organisées. Une de 4 km et une de 10 km, avec départ échelonné entre 8h00 et 10h00 le matin. Une participation minimale de 2€ sera demandée à chaque participant. Parallèlement, un bar à huitres sera proposé par Romillé animation.

Pour la saison 2023-2024, 23 randonnées vous sont proposées alternativement le samedi et le dimanche ainsi que les randonnées habituelles du jeudi et du 3^{ème} vendredi du mois.

Une galette des rois sera offerte le dimanche 21 janvier après une randonnée sur Romillé et le repas de convivialité sera préparé par le traiteur de Romillé et servi dans la salle le Stella le samedi 9 mars 2024.

Cette année une journée à Arzal est proposée. Départ en car de Romillé à 7h00. Arrivée à Arzal vers 9h00, pour les marcheurs circuit à pied d'Arzal à la Roche Bernard, 12 km un peu physique. Pour les non randonneurs, moment de détente au barrage d'Arzal, puis prise en charge par le car à destination de la Roche Bernard avec visite libre de la ville. A 12h30 regroupement sur le port de la Roche Bernard pour le pique-nique. Ensuite quartier libre avant le retour à Arzal par les vedettes jaunes et retour en car vers Romillé. Le nombre de participants est limité à 30 personnes. Si ce quota n'est pas atteint cette journée sera proposée à d'autres associations de randonnée.

Quelques personnes ont manifesté le souhait d'avoir des polos, si vous êtes intéressés, faites-le nous savoir, pour une commande groupée. Un mail relatif à cette commande sera envoyé aux adhérents.

Ces projets sont validés à l'unanimité.

4 -BUDGET PREVISIONNEL

En l'absence de Béatrice Chotard trésorière de l'association, Marie-Christine Larmet présente le budget prévisionnel pour l'année 2022-2023.

Dépenses :

- Achats fournitures et équipement : 150,00€
- Assurance : 350,00€
- Frais de déplacements et animation : 375,00€
- randonnée Arzal : 1 500,00€

- Frais postaux : 30.00€
- Réceptions : 2 062.50€

Pour un total de 4 467.50€

Recettes :

- Cotisations des adhérents : 960.00€
- Repas de convivialité : 1 260,00€
- Journée à Arzal : 1 200€
- Participation aux randonnées : 20.00€
- Subvention municipale : 544.00€
- Interêts livret A : 120.00€

Pour un total de 4 104.00€

Déficit envisagé de 363.50€

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

5- QUESTIONS DIVERSES

La loi 2022-296 du 2 mars 2022 a allégé les dispositions concernant l'obligation de présentation d'un certificat médical pour la pratique d'un sport. Désormais la fourniture de ce document n'est plus obligatoire mais peut être imposé par les fédérations. Dès lors vous n'êtes plus tenu de le fournir.

6- ELECTION DU BUREAU

Armel Champalaune rappelle la composition du conseil d'administration :

- Armel Champalaune, président et chargé du suivi du balisage, de l'entretien des chemins et des relations avec la Mairie.
- Didier Lechaux, vice-président, assiste Armel et Yves dans leurs différentes tâches.
- Béatrice Chotard, trésorière
- Corinne Legrand, trésorière-adjointe
- Annick Pasty, secrétaire
- Yves Trolez coordinateur des randonnées du vendredi , assiste Armel dans ses différentes tâches
- Brigitte Mourot Chargée de la communication, tient à jour la liste des adhérents
- Marie-Christine Larmet, membre du conseil d'administration

Conformément aux statuts, le renouvellement des membres se fait par tiers chaque année.

Cette année Annick Pasty et moi-même sommes rééligibles.

Corinne Legrand est démissionnaire.

Annick Pasty et Armel Champalaune sont réélus à l'unanimité.

Aucun volontaire ne s'est présenté pour intégrer le bureau.

La nouvelle composition du Conseil d'Administration est validée à l'unanimité.

La réunion est close à 17h30.

Le président

La secrétaire

